



Fédération Autonome de la Fonction Publique

Préparation des élections professionnelles du 6 décembre 2018 dans la Fonction publique

Dans le cadre de la préparation des élections professionnelles du 6 décembre prochain, deux réunions se sont tenues les 12 et 17 avril dernier.

La **FA-FP** était représentée par Caroline Charruyer et Pascal Kessler lors de la réunion organisée par la Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique (DGAFP). Puis, Caroline Charruyer et Bruno Collignon représentaient la **FA-FPT** lors de celle qui était organisée par la Direction générale des Collectivités locales (DGCL).

Les points essentiels à retenir de ces deux réunions :

- l'utilisation sur les bulletins de vote du logo du syndicat local et de celui de la fédération nationale est fortement conseillée
- un point a été fait sur la publication des textes en cours
- de nouvelles précisions concernant la représentation équilibrée ont été apportées : l'arrondi en cas de représentation très faible d'un sexe reste au choix de l'organisation syndicale
- le traitement différencié des ASE et des EJE, selon qu'ils/elles sont titulaires (CAP catégorie A) ou non-titulaires (CCP catégorie B)
- l'importance de spécifier clairement l'affiliation
- l'importance de la clarté de la convention entre organisations syndicales en cas de liste commune, ou lorsqu'un syndicat non affilié souhaite que ses voix bénéficient à une fédération ou confédération
- la mise à jour régulière de la Foire aux questions sur le site internet de la DGCL.

Le point sur l'indétermination de l'affiliation est un point extrêmement important pour la **FA-FP**. Pour mémoire, cette problématique a failli lui coûter la perte de sa représentativité au Conseil commun de la Fonction publique (CCFP) ainsi qu'un siège au Conseil supérieur de la Fonction publique territoriale (CSFPT) au lendemain des élections du 4 décembre 2014.

C'est dans le seul souci d'éviter que ne se reproduise ce type de problème de comptabilisation des voix, ou tout au moins de limiter ce genre de désagrément lors des élections professionnelles du 6 décembre prochain que le Bureau fédéral de la **FA-FPT** a décidé de proposer des documents-types à ses composantes (actes de candidature, modèles de dépôt de liste ...).

Il ne s'agit là d'aucune éventuelle dérive confédérale ! À LA **FA**, l'AUTONOMIE est et restera une réalité !

**Autonome, progressiste, solidaire,
à la FA un autre syndicalisme est possible !**

COMMUNIQUÉ



FA-FP

96 rue Blanche

75009 PARIS

Tel : 01 42 80 22 22

E-mail : contact@fa-fp.org

Site internet : <http://www.fa-fp.org>